

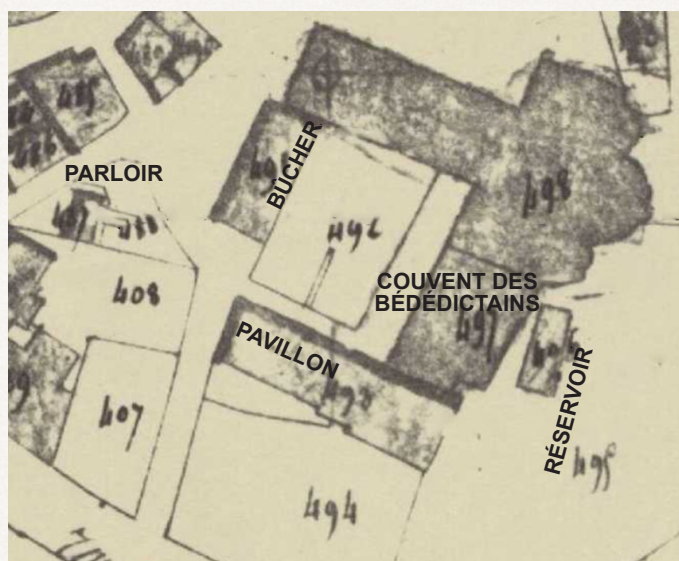
L'abbaye Saint-André

Le monastère établi en 1085 et dépendant de l'abbaye d'Uzerche devint abbaye bénédictine au XII^e siècle. En 1669 elle adopta la réforme de Saint-Maur pour une plus grande rigueur morale et disciplinaire. C'est à partir de cette époque que débuta le conflit entre abbaye et paroisse pour le partage de l'église.

La vue cavalière réalisée vers 1680 par Dom Michel Germain est sans doute davantage le dessin du projet final de l'abbaye que celui de son état réel à cette époque.

À la Révolution, l'abbaye fut saisie et vendue en 1791 comme bien national. Elle se composait alors, en se référant au cadastre napoléonien de 1825, des parcelles 407 (le parloir), 408, 487, 488, 491 (le bûcher), 492, 493 (le pavillon), 495, 496 (le réservoir) et 497 (le pavillon).

La vente se fit par lot : le pavillon (494) revient à Mathieu Fouilloux pour 5300 livres ; le couvent des bénédictins (497 et 495) à Antoine Plazanneix pour 3900 livres ; le bûcher (491), le puits attenant et la cour (492) à Simon Saugeras pour 2600 livres ; le parloir (407 408 487 488) à Léonard Fouilloux aîné pour 2600 livres.



Le parloir, décrit comme « pavillon servant de parloir, écurie et jardin » fut revendu rapidement à une famille Saint-Germain, puis transformé au cours des temps.

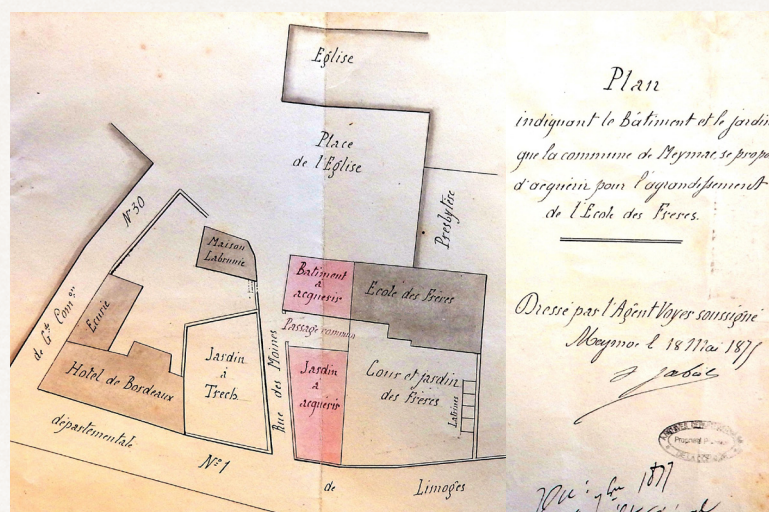
Le bûcher, initialement réserve de bois, servait alors d'étable pour les vaches à la famille Saugeras. Dans les années 1840 il renfermait une teinturerie dont la présence inquiétait beaucoup la municipalité, « un incendie qui y éclaterait atteindrait pratiquement l'église ». L'expropriation est faite en 1845 suivie de la démolition du bâtiment.

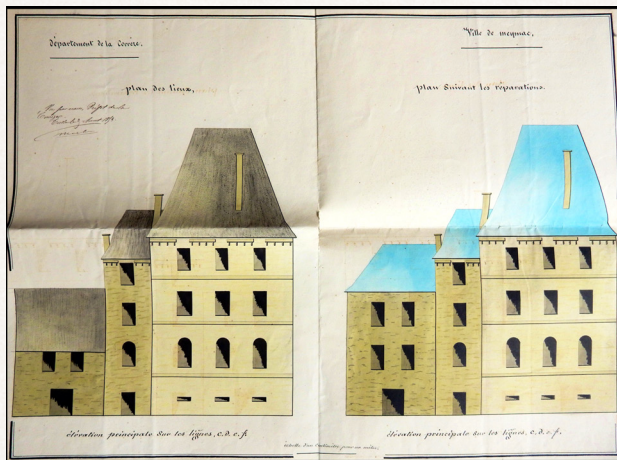
Le pavillon abrita la gendarmerie dans les années 1820 jusqu'à son transfert à la fin des années 1830 rue Fontaine du Rat. En 1851, la commune acheta 5500 fr la maison Fouilloux pour y établir l'école communale des garçons dont la direction fut confiée aux Frères de la doctrine chrétienne. L'architecte Jérémie d'Ussel dressa les plans et fit les devis d'aménagement du bâtiment « afin de pouvoir le disposer convenablement pour y loger les frères de la doctrine chrétienne et faire des classes assez spacieuses pour recevoir les enfants »

En 1875, face à la nécessité d'agrandir l'école, la municipalité acquit pour 3100 fr l'autre partie du bâtiment qui avait « appartenu au même propriétaire et n'avait été distrait de ceux que possède actuellement la commune de Meymac qu'à la suite d'un partage de famille ». Des travaux étaient indispensables et « la dépense sera considérable et dépassera assurément de beaucoup les ressources de la commune ».

En février 1877, Jabiol présentait au conseil municipal les plans et son devis estimatif qui se montait à la somme 15000 fr pour laquelle la commune reçut l'aide du ministère de l'Instruction publique. Les élections municipales de 1878 amenèrent une nouvelle équipe qui remit en cause le projet. « La nouvelle municipalité a été frappée dès son entrée en fonction de la conception ridicule de ce plan dans lequel on n'a tenu aucun compte de celui du bâtiment auquel il doit faire suite et qui est aussi à l'école communale. » Le résultat fut particulièrement probant car le bâtiment construit semble être là depuis 1680. Il abrite aujourd'hui le Centre d'Art Contemporain.

Le couvent des bénédictins ne resta pas longtemps la propriété de la famille Plazanne. La succession d'Antoine Plazanne en 1803 grevée de dettes considérables en contraignit la vente. « La maison appelée le cy-devant monastère avec le jardin et dépendances situés dans la ville de Meymac. Cet objet est d'un produit médiocre, il entraîne de grandes dépenses pour les réparations, il se dégrade journellement. On trouvera facilement des acquéreurs soit en vendant en bloc soit en le divisant. » Elle fut vendue aux enchères en octobre 1805 à Jean Georges Jabouille, homme de loi, pour 5900 fr. Il la revendit à la commune le 7 octobre 1824. Le 3 avril précédent, le conseil municipal reconnaissait à l'unanimité la nécessité d'un presbytère « vu que la ville n'offrait aucune ressource pour loger décemment M. le curé à titre de locataire ». Parmi les maisons à vendre le curé, présent à cette réunion, fit observer « que celle dite des bénédictins lui paraissait la plus convenable par sa proximité avec l'église paroissiale à laquelle elle se trouve contigüe ».





Après 70 ans l'occupation de cette partie de l'abbaye par le presbytère fut remise en question.

Le 2 janvier 1893, le conseil municipal à l'unanimité délibéra que « le bâtiment actuel affecté au logement du desservant de l'église de Meymac cessera d'avoir cette destination à compter du jour de l'approbation par l'autorité compétente. Monsieur le maire est invité à prendre les mesures nécessaires pour que ledit immeuble soit remis dans le plus bref délai à la disposition de la commune ». En raison de l'opposition du curé de la paroisse, ce ne fut réalisé qu'en 1909. Le 17 octobre suivant, le conseil constatait que « depuis sa désaffectation, le presbytère est vacant; il y a donc urgence à en tirer profit. Plusieurs demandes de location ont déjà été faites à monsieur le maire qui les a soumises au conseil, entre autres une par la direction des Postes et Télégraphes. L'administration des Postes consentirait un bail d'une très longue durée, de 15 à 20 ans, et monsieur le maire lui proposerait un loyer annuel de 1000 fr. » Le conseil accepta la proposition et les Postes et Télégraphes s'installèrent.

Après la construction d'une poste moderne le bâtiment accueillit les collections de Marius Vazeilles.

